

Depuis Vatican II, les laïcs n'ont pas de "mandat" à recevoir de leur évêque

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Eglise en France](#), [Opposition au Pape](#), [Perepiscopus](#)

Date : 3 janvier 2012

Dans le dernier numéro de *Famille Chrétienne* de l'année 2011 (n° 1771-1772, du 24 XII au 6 I), le **Père Denis Biju-Duval**, professeur de théologie au Latran, qui vient d'être nommé consultant au Conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation, a donné un entretien très intéressant. Il s'adresse autant à nos évêques qu'à nous, laïcs, qui sommes parfois désorientés devant l'absence de réaction épiscopale.

D'une part, les laïcs n'ont pas besoin de "mandat" pour faire leur devoir et les évêques n'ont rien compris à Vatican II sur le rôle propre des laïcs :

Dans les perspectives qui dominaient avant Vatican II, la mission du laïc d'Action catholique était vue comme un mandat de la hiérarchie. Le concile dépasse cette conception : les baptisés sont des missionnaires d'abord du fait de leur baptême ; ils sont évidemment appelés à le vivre en communion avec la hiérarchie ecclésiale, mais sans que tout doive partir de son initiative ni s'y ramener (p. 22)

L'analyse de l'actualité de décembre 2011 à la lumière de cette déclaration est tout à fait savoureuse. Nous avons donc des évêques, en France, qui en sont restés à un mode d'action pré-conciliaire, refusant de mettre en oeuvre cette vision du Concile Vatican II. Et face à eux, nous avons un mouvement, lié à la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, à savoir Civitas, qui fonctionne de façon conforme à cette pastorale conciliaire ! A ceux qui exigent que la FSSPX signe formellement un Préambule doctrinal qui acterait une pleine reconnaissance du Concile, on peut suggérer de faire signer le même document par les évêques de France...

D'autres part, nos évêques ont tout faux sur l'action politique :

En France, pendant longtemps, l'Église a fait confiance au débat démocratique. Elle y est intervenue en le croyant transparent et en pensant que la raison triompherait. Mais la raison n'a pas triomphé, parce que tout avait été biaisé à la base par l'action occulte de certains lobbies et groupes de pression. Aujourd'hui, et c'est là surtout le rôle des laïcs qui en auraient les compétences, il convient de ne pas négliger les actions d'influence : certains députés se plaignent de ne recevoir de visites que des associations musulmanes et juives et des lobbies gays ou écologiques, les associations chrétiennes étant étrangement absentes (p. 23).

2012, année électorale, est tout à fait propice à ces actions d'influence. Nos évêques saisiront-ils la perche ? Je n'en sais rien. Mais les laïcs ne les attendront pas.